

Adaptation des structures et du réseau de la DGFIP

Au titre de l'année 2017



**Transfert du Pôle enregistrement
du SIE d'Alençon
au
SPF Alençon 1**

Calendrier : 1^{er} septembre 2017

Octobre 2016

La définition du projet

Ce projet a déjà été présenté dans le cadre de l'ASR 2016.

En effet, la poursuite de la concentration de l'enregistrement et l'évolution des applications informatiques conduit à transférer la mission enregistrement des SIE vers des services spécialisés en fiscalité patrimoniale.

Ce projet a déjà été validé pour une mise en œuvre au 1^{er} septembre 2016. Cela étant, plusieurs éléments conduisent au report du déploiement au **1^{er} septembre 2017** :

- en janvier 2016, un vade-mecum d'installation des nouvelles structures – services de publicité foncière et de l'enregistrement (SPFE) - validées lors du CTR du 7 décembre dernier est proposé pour accompagner au plan local la mise en œuvre de cette réforme. Dans ce cadre, il est préférable compte tenu des contraintes applicatives de reporter le déploiement en 2017 ;

- septembre 2016 : installation du SPF de Domfront à Alençon.

Les structures concernées :

Le Pôle enregistrement de l'Orne

Rattachée au SIE d'Alençon, l'équipe du Pôle enregistrement est composée de 3 agents et de 2 contrôleurs principaux des Finances Publiques.

Ce service est installé à la Cité Administrative d'Alençon.

Le SPF d'Alençon 1

Le poste est actuellement encadré par un Inspecteur des Finances Publiques et composé de 4 agents (B et C).

L'organisation du poste comptable, son installation à la Cité administrative, permettent d'accueillir, les emplois et les charges de gestion du Pôle enregistrement installé sur le même site.

L'impact en matière de gestion des finances publiques et de service rendu aux usagers

S'agissant d'une opération de transfert de rattachement fonctionnel sur un même site de l'activité du Pôle enregistrement, ce projet est sans incidences en matière de relation aux usagers du service.

Le regroupement des deux services permet par un dimensionnement plus étoffé de l'équipe une meilleure synergie de fonctionnement et notamment de gestion des pics de charge.

Il favorise la continuité du service, davantage de professionnalisation des agents et renforce les adhérences naturelles entre les missions de la publicité foncière et de l'enregistrement .